

Bulletin d'inscription valant
CONTRAT DE FORMATION PROFESSIONNELLE

Ce contrat doit être conclu avant toute inscription définitive et tout règlement de frais (Article L. 6353-3 du code du travail).

A renvoyer à la Chambre d'agriculture de l'Ain, 4 Avenue du Champ de Foire 01000 BOURG EN BRESSE, à l'attention du service formation.

Je soussigné (e): Madame Monsieur

Nom, Prénom : _____

Nom de votre exploitation ou de l'entreprise qui vous emploie: _____

Adresse complète personnelle ou de l'entreprise qui vous emploie: _____

CP: _____ COMMUNE: _____

Date et lieu de naissance: _____

Tél : _____ E-mail: _____

En cochant cette case j'accepte que la Chambre d'agriculture communique mes coordonnées à d'autres participants afin d'organiser un covoiturage.

Statut actuel :

- | | | |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Agriculteur-trice MSA | <input type="checkbox"/> Aide familial-e MSA | <input type="checkbox"/> Cotisant-e solidaire MSA actif |
| <input type="checkbox"/> Conjoint-e collaborateur-trice | <input type="checkbox"/> Salarié(e) agricole. Précisez: fonds de formation : _____ | |
| <input type="checkbox"/> En parcours installation (Titulaire d'un PPP dans lequel cette compétence est préconisée) | <input type="checkbox"/> Autre à préciser: _____ | |

Je m'inscris à la formation intitulée: _____

Dates du stage : _____

Durée : _____ jour(s)

Lieu : _____

Selon votre statut les conditions financières applicables sont disponibles sur la fiche de présentation de la formation disponible sur le site internet de la chambre d'agriculture. Vous y trouverez les tarifs suivants:

- Pour tous les publics ne rentrant pas dans les conditions d'éligibilité de Vivea (non éligible Vivea, salariés agricoles, particuliers ...)
- Pour les publics **ayant droit Vivea** (Chef d'exploitation, aide familial selon statut MSA, cotisant solidaire actif, conjoint collaborateur selon statut MSA, sous réserve que le contributeur dispose d'un crédit Vivéa suffisant).

Formation organisée par la Chambre d'agriculture de l'Ain, 4 AVENUE DU CHAMP DE FOIRE 01000 BOURG EN BRESSE. Numéro de déclaration d'activité : 82.01 P0007.01 à la Préfecture de la Région Rhône-Alpes. Cette formation entre dans la catégorie des actions de perfectionnement prévues dans l'article L.6313-1 du code du travail. Les objectifs, contenus, méthodes, pré-requis, nom et qualité des intervenants, modalités d'évaluation et sanction de la formation sont communiqués dans le programme ci-contre. Les effectifs sont fonction de l'organisation pédagogique de la formation.

En remplissant et en signant ce contrat de formation je reconnais avoir pris connaissance et avoir accepté les conditions générales de vente, les conditions de déroulement, les tarifs, des formations de la Chambre d'Agriculture de l'Ain jointes à ce document ou disponibles sur son site internet dans la rubrique Formation.

Fait en double exemplaire à _____, le _____

Le stagiaire (Nom Prénom)

Signature

Pour le Président de la Chambre d'agriculture de l'Ain

et par délégation, Jean-Marie FONTANET, Directeur adjoint

(Signature et cachet)



Un exemplaire de ce contrat est à retourner daté et signé par le stagiaire à l'organisme de formation. Pensez à vous en garder une copie.

VOS ATTENTES

Merci de bien vouloir répondre à ce questionnaire et de le renvoyer avec votre contrat de formation?

Ces informations utiles seront transmises aux formateurs qui animeront le stage, leur permettant d'adapter la formation au plus près des besoins des participants.

1) Avez-vous déjà suivi une formation sur ce thème ?

Non

Oui - laquelle et quand ? _____

2) Souhaitez-vous aborder des points précis sur les thèmes suivants ? Précisez :

3) Vous avez des remarques, des questions :
